



Le service public,
on l'aime, on le fait avancer !



Communiqué de presse de la FSU sur la situation de la DSDEN du Loir-et-Cher.

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale en Loir-et-Cher Le Ministère et le Rectorat Orléans-Tours doivent très vite trancher

Depuis plus de deux ans et demi maintenant, la première responsable de l'EN en Loir-et-Cher a instauré un climat devenu maintenant irrespirable et insupportable pour la grande majorité des personnels (encore) en poste au sein de la DSDEN et des circonscriptions.

Toutes les catégories de personnels concernées ont eu à souffrir et continuent à être exposées à ses pratiques faites de harcèlement, d'humiliations, de négations répétées des compétences professionnelles, de sanctions, de violences verbales.

Au fil des mois, deux Secrétaires Généraux ont été évincé ou déplacé, plusieurs Inspecteurs de l'Éducation Nationale contraints à la mutation, d'autres totalement et régulièrement méprisés, des chefs de service empêchés de remplir leurs missions, des enseignants brutalement et injustement sanctionnés...

La grande majorité des personnels administratifs et enseignants ne supporte plus de travailler dans un contexte aussi vicié.

A tel point que mardi 26 mars, plus de 70% des personnels (toutes catégories confondues) de la DSDEN et des circonscriptions a cessé le travail. Cette grève à l'appel de la FSU41, de l'UNSA41 et du Sgen-CFDT41 est très certainement du jamais vu.

Cette grève historique s'est aussi produite après que toutes les procédures internes aient été respectées et utilisées (alertes et audiences auprès du rectorat, saisie du CHSCT-A et lettres au ministère, interventions syndicales multiples...). Non seulement le rectorat Orléans-Tours et le ministère de l'EN ont tous les éléments, et notamment un rapport de l'Inspection Générale de novembre-décembre 2012 **reconnaissant le management autoritariste du département**, mais ils les possèdent depuis longtemps.

L'expression, employée lors de la grève du 26 mars, parlant de « non-assistance à personnes en danger » doit maintenant être assortie de l'adjectif durable !

A cette gestion inhumaine des personnels « s'ajoute » une absence de pilotage pédagogique qui devient à la fois visible et inquiétante pour tout le système éducatif du département.

Ce constat a été dressé par Mme le Recteur de l'Académie Orléans-Tours lors de l'audience accordée à une délégation de personnels grévistes le 26 mars. Elle avait également ce jour-là jugé la situation « irrattrapable » et l'avait qualifiée de « crise systémique ».

L'expression publique, par voie de presse (05/04) de Mme la DASEN de Loir-et-Cher constitue un extraordinaire aveu de sa part mais prend également la forme d'une mise en cause invraisemblable et gravissime de la hiérarchie. Elle affirme en effet avoir été missionnée, par l'ex-préfet et l'ex-recteur, pour redresser le département ! Au passage elle se permet des attaques très dures sur ses deux prédécesseurs. A l'en croire, avant elle, le Loir-et-Cher allait à vau-l'eau !

La FSU attend un démenti de Mme le Recteur et de la Préfecture du Loir-et-Cher.

Elle attend aussi une condamnation sans ambiguïté de ses allégations.

La FSU attend pour finir que le ministère de l'Éducation nationale, prenne ses responsabilités et décide enfin, et dans les délais les plus courts, de mettre un terme aux fonctions de Mme la DASEN de Loir-et-Cher. **Il est temps que le département du Loir-et-Cher et leurs personnels de l'éducation retrouvent de la sérénité pour exercer leurs missions au service de la réussite des élèves.**